

Déclinaison du protocole national pour le Collège André Abbal de Carbonne (mise à jour le 03/02/2021)

A l'attention des élèves et de leur famille

Madame, Monsieur,

Conformément aux directives du ministère de l'éducation nationale, le collège André Abba accueillera dès la rentrée l'ensemble des élèves avec l'objectif conjoint d'assurer des enseignements dans les conditions pédagogiques les meilleures et de protéger chacun des risques de la contagion.

Je porte à votre connaissance l'organisation retenue et vous rappelle à la fin du présent document votre devoir en tant que parent d'élève, devoir rappelé dans la brochure éditée à votre attention par le ministère de l'éducation nationale.

➔ Lavage des mains :

- Il sera réalisé dès l'arrivée au Collège dans les toilettes de la cour
- A l'entrée dans une salle de classe :
 - Lavabo avec savon si la salle en possède
 - Gel Hydro alcoolique manipulé par l'enseignant, le cas échéant.
- Avant le repas :
 - lavabos de la salle de restauration
- Après le repas au restaurant scolaire :
 - Gel Hydro alcoolique avant de repositionner le second masque.

➔ Le port du masque : LE PORT DE MASQUE DE TYPE 1 EST OBLIGATOIRE dans les locaux , en extérieurs et aux abords de l'établissement

- OBLIGATOIRE pour tous les personnels
- OBLIGATOIRE pour tous les élèves : **seul les masques chirurgicaux seront autorisés.**

➔ La ventilation des salles et des locaux :

- Chaque personnel veille à ouvrir les fenêtres :
 - **Quelques minutes à chaque heure**
 - A chacune des récréations
 - En fin de journée

L'emploi du temps d'occupation de la salle sera disponible sur le bureau de chacune des salles

- Les agents laissent les fenêtres des salles nettoyées le matin, ouvertes

➔ La limitation du brassage des élèves :

- Selon les préconisations, il convient de limiter les regroupements et les croisements importants. En conséquence, les accès aux salles de cours se feront majoritairement par l'extérieur de l'établissement et des salles ou groupe de salles ont été attribués pour chaque division pour les cours ne nécessitant pas de salle spécifique. Voir en fin de document.
- Dans tous les cours ou permanence où le groupe est constitué d'élèves de classes différentes, les élèves sont placés avec distanciation d'un mètre entre élèves issus de classe différente (Latin, inclusion segpa en anglais, techno et EPS, chorale, math en Jean.)
- Des sens de circulation ont été identifiés dans le collège et doivent être respectés.

- Les classes sont dans une salle déterminée ou sur un groupement de salles hors cours nécessitant une salle spécifique (Sciences , technologie, éducation artistique, et espagnol pour certaines divisions).
- Le jeudi et le vendredi, si la météo le permet, tous les élèves ayant cours dans les ailes d'histoire géographie ou de langues vivantes seront accueillis dans le parc pour les récréations.

➔ **Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels :**

Des grandes surfaces (sols, tables, bureaux, tableaux) ainsi que les matériels fréquemment utilisés par les élèves et les personnels (télécommandes, ordinateur, poignées de portes ou de fenêtre, rampe d'escalier, interrupteurs, etc.....) seront nettoyés par les agents au moins une fois par jour.

➔ **Le nettoyage et la désinfection des toilettes :** 3 fois par jour

L'accès aux jeux, bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.....) est permise.

Un désinfectant et des rouleaux de papier seront cependant mis à disposition dans chaque salle et pour les professeurs d'EPS (1 pour le Gymnase + 1 pour le collège).

➔ **La cantine : Le passage à la cantine se fera à l'aide d'une carte remise à chaque élève (carte qui débloque le plateau) en lieu et place de la lecture biométrique jusqu'alors utilisée dans le collège :**

- Les élèves entrent avec leur masque.
- Les élèves se lavent les mains consciencieusement dans les lavabos de la salle de restauration.
- Une carte a été remise à chaque élève, il doit l'utiliser pour débloquent son plateau.
- L'élève enlève le masque après son passage sur la chaîne de restauration. Une table, une poubelle pour recevoir les masques jetables et du gel est mise à disposition des élèves pour se faire. Les élèves qui ont des masques lavables, doivent arriver dans la salle de restauration avec leur masque propre à remettre dès la sortie de la salle de restauration et une pochette plastique pour enfermer le masque souillé.
- Tous les élèves d'une **même classe** sont placés à 1 **même table**. **Chaque élève doit garder toujours la même place**
- Tous les élèves **d'une même classe sortent ensemble** de table sur autorisation du surveillant **et remettent leur masque avant de quitter la table dès la fin de leur repas.**
- A la sortie du self du gel hydro alcoolique est mis à disposition des élèves.
- **Une distanciation entre les tables de 2m devant être respectée, les élèves rentreront par classe et seront placés sur une table sur deux. La désinfection se fera régulièrement tout au long des deux services dès qu'une table a été libérée.**
- **La disposition des classes par table et la capacité d'accueil par service impose des règles strictes concernant les élèves externes souhaitant prendre leur repas certains jours au collège.**

Seront acceptés :

Les élèves dont l'emploi du temps ne permet pas de rentrer déjeuner chez soi sur 1 jour ou 2 (1h de pause méridienne).

La famille établit une demande écrite adressée au chef d'établissement en indiquant les jours concernés.

La famille s'engage à ce que l'élève déjeune les jours indiqués.

La famille doit approvisionner les repas à l'avance : paiement en amont. Une carte manipulée par les AED sera prévue pour les élèves concernés.

➔ **L'éducation physique et sportive (EPS)**

- En ce début d'année, il est demandé aux élèves d'arriver dans l'établissement en tenue de sport dès lors que des cours de cette discipline sont inscrits dans leur emploi du temps de la journée.

- Les cours d'EPS ne peuvent se dérouler qu'en extérieur. En cas d'intempéries, les élèves seront accueillis dans des salles de cours pour des séquences d'instructions théoriques.

➔ Les salles dédiées et les accès afin de limiter les brassages

SALLES	ACCES depuis ou vers la cour (récréations)
F101, F102, F103 et F104	Escalier extérieur COUR
SP103, SN101 et SN102	Escalier extérieur COUR
M101, M102, M103 et M104 :	Escalier extérieur cour
Etudes 1 et 2	Passage extérieur COUR
Techno1, Techno2	Passage extérieur COUR
Salle informatique RDC et ULIS	Passage extérieur COUR
F07 et CDI	Passage extérieur COUR face au CDI
S01, S02, Ateliers HAS et HABITAT	Passage extérieur COUR cantine
Arts Plastiques et Education Musicale	Passage extérieur COUR/LOGE

SALLES	ACCES depuis ou vers la cour (récréations)
HG101, HG102 et HG103	Escalier extérieur PARC
L101, L102, L03, L104 et L105	Escalier extérieur PARC
Salle Informatique 1er Etage et annexe	Escalier extérieur PARC

Divisions	SALLES AFFECTEES
601	S02
602 et 601-602 G1	F101
603	F102
604	F103
605	F104
501	L103
502	M101
503	M102
504	M103
505	M104
401	L105
402	HG101
403	HG102
404	HG103
405	L101
406	HG101, HG103, L102, M102
301	S01
302	L102
303	L104

304	M101, M102, M103, F101, F103
305	F101, F102, F104, L101

→ En Cas De Symptôme Evocateur Sur Le Temps Scolaire

- Le collégien sera isolé sous la surveillance de l’infirmière ou d’un adulte en cas d’absence de l’infirmière, dans un local dédié proche de l’infirmierie.
- La famille sera contactée pour venir récupérer son enfant et sera invitée à rapidement contacter le médecin traitant.
- Le collège dispose également d’une cellule de crise au niveau du rectorat qui assure le suivi des cas et informe des mesures à prendre en cas de contamination avérée.
- **Pour revenir dans l’établissement, la famille devra impérativement fournir un certificat d’un médecin attestant que l’élève peut reprendre sa scolarité ou le cas échéant fournir une attestation sur l’honneur d’un test négatif au covid ou rester à l’isolement 14 jours après les premiers symptômes.**

→ Cas de Covid avéré

- La famille doit rapidement informer l’établissement et adresser par mail de préférence une copie du résultat du test.
- L’établissement transmettra ce résultat aux autorités académiques qui procéderont au suivi des cas contacts avec l’ARS

→ Cas contact

Dès qu’une famille a connaissance que son enfant est contact à risque (soit par le collège soit par l’ARS dans le cas de contact par famille, ami ou fréquentation...) la famille doit :

GARDER IMPERATIVEMENT SON ENFANT A L’ISOLEMENT

Faire le test à la date exacte qui lui a été communiquée soit 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé.

Le retour au collège ne pourra se faire qu’après avoir procédé au test si ce dernier est négatif à défaut de test si l’enfant n’a pas de symptômes il reviendra 14 jours après le dernier contact avec le cas confirmé.

→ La continuité pédagogique

Depuis la rentrée, les équipes se sont mobilisées pour permettre aux élèves de suivre les cours et pouvoir revenir à jour dans l’établissement après une période d’isolement. Les élèves sont informés par leurs enseignants que le travail et les cours sont accessibles via le cahier de texte de la classe sur l’ENT et certains documents accessibles dans les espaces classes de l’ENT.

→ Le ROLE DE LA FAMILLE

Il est précisé dans la plaquette délivrée par le ministère de l’éducation nationale.

Nous vous demandons une vigilance particulière concernant les symptômes évocateurs avant de quitter la maison pour le collège.

Et de nous tenir informés en cas d’absence en particulier si elle est en lien avec la covid.

Nous vous précisons la nécessité de fournir deux masques à votre enfant s’il est demi-pensionnaire :

1 masque sera porté le matin à l’entrée au collège, s’il s’agit d’un masque lavable réutilisable prévoir un sac plastique pour le rangement du masque souillé.

Au moment du repas, après avoir rempli leur plateau, les élèves enlèveront le masque, le deuxième masque propre devra être remis sur le visage dès la sortie de table.

Par ailleurs, afin que chaque collégien puisse boire dans des conditions hygiéniques, il est demandé que chacun d’eux arrive au collège avec une gourde marquée à son nom qu’il pourra remplir autant que de besoin aux divers points d’eau mis à disposition dans le collège.

Tous les personnels de l'établissement se mobilisent pour rendre cette année scolaire la plus profitable pour votre enfant et se tiennent à votre disposition pour toute question relevant de cette organisation.



A circular official stamp in blue ink. The text inside the stamp reads "La Principale D. HERAI" in the center. The outer ring of the stamp contains the text "COLLEGE ANDRE-ABBAL - 101 05 16 15" at the top and "33 - CARBONNE" at the bottom. To the right of the stamp is a handwritten signature in blue ink.